



AGENT SPANC

MISSION PRINCIPALE DU POSTE :

- Gérer l'assainissement non collectif du territoire

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE :

ACTIVITES	TACHES
GERER L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier la conception et l'implantation des installations d'Assainissement non collectif (ANC)• Vérifier le bon fonctionnement et le bon entretien des installations d'assainissement individuel• Réaliser les campagnes de contrôle/diagnostic des installations ANC (vente, conception, exécution, etc.)• Rédiger les rapports de visite et suivre la facturation• Conseiller les usagers et propriétaires• Mettre à jour les tableaux de bord de suivi de l'activité• Assurer une veille réglementaire et technique sur l'ANC, en lien avec la responsable de pôle <p style="text-align: right;">Liste non exhaustive</p>

RELATIONS :

- Internes : Vice-président délégué, membres de l'équipe
- Externes : usagers du service, partenaires institutionnels, etc.

EXIGENCES REQUISES :

Formations et qualifications nécessaires :

- Bac ou équivalent

Permis B indispensable

Compétences nécessaires :

- Compétences techniques
 - Connaissances de la réglementation ANC
 - Connaissances du fonctionnement des collectivités
 - Maîtrise de l'outil informatique (logiciel bureautique)

- Connaissance d'un logiciel SPANC
- Savoir être
 - Capacités relationnelles
 - Sens du dialogue et de l'écoute
 - Capacité d'adaptation et d'autonomie
 - Capacité d'initiative
 - Discrétion et rigueur
 - Maîtrise de soi
 - Esprit d'équipe

MOYENS MIS A DISPOSITION :

- Matériel de bureautique et de téléphonie
- Matériel spécifique de terrain
- Véhicule de service

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICE :

- Déplacements quotidiens
- Travail courbé et agenouillé
- Port de charges
- Port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoire